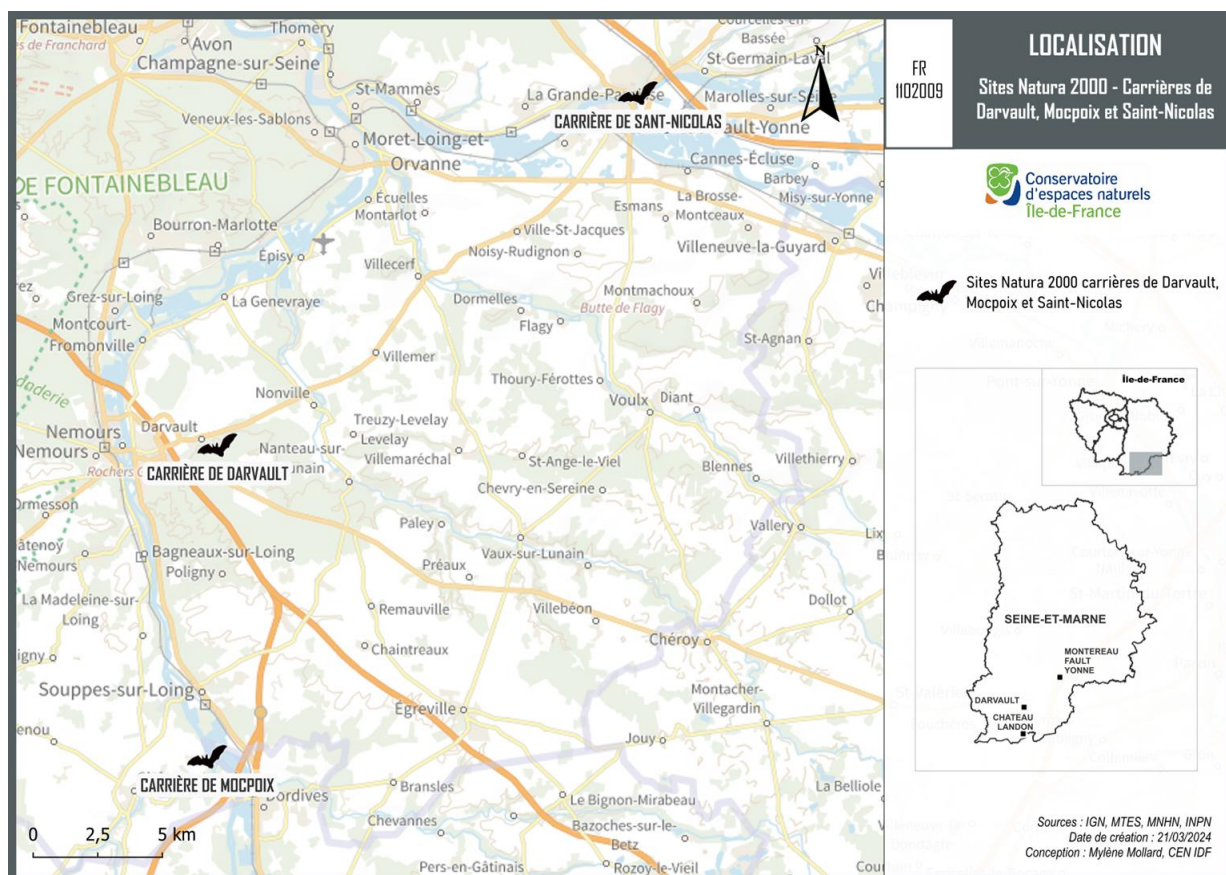


FICHE SITE

Site Natura 2000 - FR1102009

Sites à chiroptères de Darvault, Mocpoix et Saint-Nicolas

Localisation



Identité du site

- **Statut : Zone Spéciale de Conservation (arrêté ministériel de désignation : 07/02/2022)**
- **Communes concernées : Darvault, Château-Landon, Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne - 77)**
- **Surface du site : 38 ha (27 ha pour Darvault, 4 pour Château-Landon, 7 pour Montereau)**
- **Approbation du Document d'Objectifs (DOCOB) : janvier 2026**
- **Structure porteuse : Conseil départemental de Seine-et-Marne**
- **Structure animatrice : Conseil départemental de Seine-et-Marne**
- **Présidente du COPIL : Béatrice RUCHETON (Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de l'environnement)**



Ancienne carrière sur la commune de Darvault © Aymeric Max

Description du site

Le site Natura 2000 "Sites à chiroptères de Darvault, Mocpoix et Saint-Nicolas" recouvre d'anciennes carrières souterraines abritant des chiroptères en hibernation.

Il s'étend sur 3 communes du sud de la Seine-et-Marne : Darvault à côté de Nemours, Mocpoix qui est un hameau de Château-Landon et Montereau-Fault-Yonne, réparti sur 3 Communautés de communes (Pays de Nemours, Pays de Montereau et Gâtinais Val-de-Loing). Il était auparavant constitué de 3 sites distincts (un par commune précitée), qui ont fait l'objet d'un regroupement en 2020.

Concernant les caractéristiques complémentaires de ces sites, la Carrière Saint-Nicolas est principalement en maîtrise foncière de la ville de Montereau. L'entrée de la carrière fait l'objet d'un bail emphytéotique avec le CEN-IDF. La Carrière de Darvault est une propriété privée. La carrière de Mocpoix est enfin un Espace naturel sensible du Conseil départemental de Seine-et-Marne, en maîtrise foncière majoritaire du Département mais fermé au public.

C'est le seul site Natura 2000 de Seine-et-Marne désigné spécifiquement pour les chauves-souris. Deux autres sites sont concernés en Île-de-France : les Champignonnières d'Etampes (animé par le CD91) et les Sites à chiroptères du Vexin français (animé par le Parc naturel régional éponyme).

Les différentes entités du site accueillent régulièrement jusqu'à 11 espèces, dont cinq de la Directive européenne Habitats Faune Flore. Elles abritent aussi plusieurs habitats d'intérêt communautaire dont des mésobromions ou pelouses calcaires, ainsi que des landes à callunes.



Grand Murin
© CEN-IDF



**Murin à oreilles
échancrées** © CEN IDF



Grand rhinolophe © C

Habitats d'intérêt communautaire priorités et leur contexte sur site :

4030 - Landes sèches européennes : sur 1,5 hectares, sur la carrière de Darvault (en mauvais état de conservation en raison de la fermeture du milieu par les pins)

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires : sur 1,2 hectares, sur la carrière de Saint-Nicolas (en très mauvais état de conservation en raison de la fermeture du milieu par les ligneux et de la réduction forte de superficie de pelouses sur l'ensemble de la butte Saint-Nicolas de Montereau)

Rappel des espèces d'intérêt communautaire considérées et leur contexte sur site :

1324 - Grand Murin (*Myotis myotis*) : environ 150 individus par année, et notamment à Mocpoix, forte responsabilité pour ce site compte tenu des effectifs importants présents (deuxième site d'hivernage connu en IDF), forte responsabilité du site

1304 - Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) : entre 1 et 10 individus par an en moyenne, jusqu'à 15, mais forte responsabilité compte tenu du statut très défavorable de l'espèce et sa présence très ponctuelle en Île-de-France

1321 - Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) : environ 140 individus par année et principalement à Mocpoix

1323 - Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) : en très faible effectif, espèce surtout forestière, moins concernée par ce site

1308 - Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) : à Mocpoix et Darvault, en très faible effectif, espèce surtout forestière, moins concernée par ce site

Liste des espèces présentes avec effectifs maximum par site

		Saint Nicolas	Darvault	Mocpoix
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	5	2	6
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	24	25	107
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	5	14	133
Murin de Beschtein	<i>Myotis beschteini</i>	1	5	5
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>		2	1

Tableau des responsabilités du site (enjeux par rapport aux espèces et habitats d'intérêt communautaire) :

Espèces d'intérêt communautaire	Statut LRR 2017	Représentativité du site		Rôle fonctionnel du site		Niveau de responsabilité	Niveau de priorité
				Hivernage	Chasse Swarming		
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	CR	Population très petite et restreinte en Ile-de-France, observations régulières mais très faibles effectifs sur le site Natura 2000	+++	++	+	Fort	1
<i>Myotis myotis</i>	VU	Population très petite et restreinte en Ile-de-France, observations régulières avec des effectifs importants sur le site Natura 2000, 2 ème site le plus important d'IDF en termes d'effectifs d'individus recensés l'hiver	+++	+++	+	Fort	1
<i>Barbastella barbastellus</i>	CR	Population très petite et restreinte en Ile-de-France, seulement 2 observations pour 3 individus sur le site Natura 2000, espèce forestière	+++	+	+	Faible	3
<i>Myotis bechsteinii</i>	NT	Répartition très fragmentée en IDF, faibles effectifs sur le site Natura 2000, espèce forestière	+++	+	+	Faible	3
<i>Myotis emarginatus</i>	LC	Population francilienne en augmentation, observations régulières avec des effectifs importants sur le site Natura 2000, site majeur pour l'IDF	+	++	-	Faible	3
Habitats d'intérêt communautaire	Statut LRR 2017	Représentativité du site		Rôle fonctionnel du site		Niveau de responsabilité	Niveau de priorité
<i>Mesobromion erecti</i> (6210)	CR	Très faible surface, mauvais état de conservation, proximité d'habitats similaires	++	+		Moyen	2
Lande à callune		? Impossible à définir, caractérisation de l'habitat insuffisante				Faible (à dire d'expert)	3

Le Document d'objectifs (DOCOB) du site

Le DOCOB du site a été approuvé par le Comité de pilotage réuni en décembre 2025, puis arrêté par la Région Ile-de-France début janvier 2026. Sa conception, débutée en 2023, était nécessaire, compte tenu de la fusion des 3 anciens sites, aux DOCOB de surcroît non actualisés depuis plusieurs années. **Il s'appuie sur 4 grands enjeux :**

Enjeux écologiques :

A. Des sites d'hibernation accessibles pour les chauves-souris d'intérêt communautaire (objectif associé : garantir la pérennité des sites souterrains en tant que gîtes d'hibernation)

Le site Natura 2000 a, en premier lieu, été désigné en raison de la présence sur son périmètre de cavités souterraines constituant des sites d'hibernation des chiroptères. Ces sites souterrains et leur accessibilité vis-à-vis des chiroptères représentent l'enjeu principal de conservation du site.

B. Des populations viables de chauves-souris d'intérêt communautaire (objectif associé : maintenir voire améliorer l'état des populations de chiroptères d'intérêt communautaire)

Au-delà de la préservation des gîtes en eux-mêmes, la conservation des populations de chauves-souris qui y sont hébergées, et notamment des espèces d'intérêt communautaire, constitue un enjeu principal pour le site, y compris hors période hivernale.

C. Des milieux ouverts d'intérêt communautaire caractéristiques et fonctionnels (objectif associé : conserver et reconquérir les habitats Natura 2000)

En complément de la désignation au titre d'espèces de chiroptères hibernant au sein des sites, la présence d'un habitat d'intérêt communautaire au sein de l'une des entités (pelouse sèche à Saint-Nicolas) contribue également à l'intérêt écologique global de ce site. Un autre habitat d'intérêt communautaire a par ailleurs été identifié sur le périmètre d'une autre entité (lande sèche à Darvault).

Enjeux transversaux :

D. La communication et l'appropriation des enjeux (objectif associé : améliorer la connaissance et la prise en compte des chiroptères par les acteurs locaux)

Les chiroptères constituent un groupe méconnu de la population locale et les informations concernant leur mode de vie et leurs exigences écologiques méritent d'être mieux diffusées, afin que les parties prenantes du site s'approprient au mieux les enjeux. Il en est de même concernant la préservation des milieux ouverts du site (pelouse sèche et lande). Un travail de communication constitue donc un enjeu complémentaire aux autres.

Evaluation des incidences Natura 2000

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences (EIN2000) argumentée et conclusive.

Il est recommandé de solliciter en amont l'animateur du site Natura 2000, qui pourra renseigner le porteur de projet sur les enjeux du site et l'accompagner pour la réalisation de l'évaluation des incidences.

Contact du site

Emmanuel BERROD - Animateur du site Natura 2000 Conseil départemental de Seine-et-Marne

Tél : 01 64 14 76 29

Mél : emmanuel.berrod@departement77.fr

Pour l'évaluation des incidences, s'adresser également à la Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne

Jessica STONINA – chargée d'instruction N2000 et biodiversité

jessica.stonina@seine-et-marne.gouv.fr / 0160567102

Sites internet du site Natura 2000 : <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/sites-a-chiropteres-de-darvault-mocpoix-et-saint-a4431.html>
<https://natura2000.smartidf.services/les-sites-natura-2000-franciliens>



Cofinancé par
l'Union européenne

